



Conseil économique et social

Distr. limitée
19 juillet 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 17 de l'ordre du jour

Organisations non gouvernementales

Allemagne, Autriche*, Belgique, Bulgarie*, Croatie*, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande*, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Israël*, Italie, Lettonie*, Lituanie*, Luxembourg*, Pays-Bas*, Pologne*, Portugal*, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie* et Suède* : projet de décision

Demande d'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social présentée par l'organisation non gouvernementale Konrad-Adenauer-Stiftung

Le Conseil économique et social décide d'accorder le statut consultatif spécial à l'organisation non gouvernementale Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS).

* En application de l'article 72 du Règlement intérieur du Conseil économique et social.

